

Décret

Générale

modern

Décret n° 2008-0027/PRE pourvoyant l'intérim des fonctions du ministre de la Jeunesse, des Sports des Loisirs et du Tourisme.

n° 2008-0027/PRE

Ministère
PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Date de publication
23 janvier 2008

Numéro JO
n° 2 du 31/01/2008

Date du numéro
31 janvier 2008

INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

TEXTE INTÉGRAL

pendant la durée de l'absence de Mr. Fassan Faran Migul, Ministre de la Jeunesse, des Sports, des Loisirs et du Tourisme, l'intérim des fonctions sera assuré par Mr. Houmed Mohamed Dini, Ministre de l'Emploi et de la Solidarité Nationale, cumulativement avec ses fonctions.